

... AVEC UN COLLECTIF D'ENSEIGNANTS LIEGEOIS.

INFORMATION ET DOCUMENTATION DES ENSEIGNANTS

Une Commission d'information et de documentation groupant une trentaine de personnalités représentant les niveaux secondaire et supérieur de l'Enseignement se sont concertés durant l'année académique 1971-1972. Rassemblant toutes les disciplines de l'Enseignement secondaire, cette Commission, placée sous la présidence de M. R. Van Santbergen, s'est efforcée de faire le point des besoins en ouvrages et matériel de bibliothèque, ainsi que des ressources actuellement mobilisables dans la région liégeoise.

Elle nous a communiqué le rapport que nous publions ci-dessous.

INTRODUCTION.

Les réformes de l'enseignement posent des exigences nouvelles et nécessitent la mise en place de structures d'accueil aussi rapidement que possible.

Toutes les disciplines sont intéressées par ce problème. Il faut fournir aux enseignants et aux étudiants l'information et la documentation nécessaires à un travail fructueux.

En effet, l'enseignement s'inscrit dans le cadre d'une éducation globale que nous souhaitons développer chez les élèves. Il s'intègre en outre dans le devenir d'une éducation permanente que nous percevons comme cadre d'avenir du développement des structures éducatives et qui doit permettre à la jeunesse de s'entraîner à la participation et à l'acquisition d'attitudes et de comportements conscients.

Les méthodes actives nécessitent une rupture avec l'encyclopédisme qui s'attache surtout au développement de la mémoire au détriment des autres activités mentales : la compréhension, l'application, l'analyse, la synthèse, la formulation, l'esprit critique et la créativité.

Les méthodes actives nécessitent une volte-face dans la méthode qui, de déductive, doit devenir inductive ; cette méthode privilégie la recherche, qu'elle soit personnelle ou de groupe.

De telles méthodes exigent la mise à la disposition des maîtres et des étudiants d'un vaste matériel de livres, de revues, de journaux, de documents audio-visuels de toutes sortes.

Dès le début de l'enseignement rénové, beaucoup d'enseignants se sont posé avec une grande inquiétude les questions suivantes :

- a. Quels sont le matériel et la documentation indispensables par discipline et par niveau d'âge ?
- b. Où peut-on trouver ce matériel et cette documentation ?
- c. Que nous manque-t-il ?

C'est pour tenter de répondre à ces questions que s'est formée la COMMISSION D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION DES ENSEIGNANTS.

Le *BUT* essentiel poursuivi par cette Commission est d'étudier la création de *CENTRES* d'information et de documentation *ouverts à TOUS* et de *MEDIATHEQUES* *SCOLAIRES*.

Il est apparu que, d'une manière idéale, des structures — dont le schéma figure ci-dessous — devraient être mises en place :

1. Bibliothèques centrales : Royale, Universitaires.
2. Bibliothèques publiques du second degré : villes, communes.
3. Bibliothèques - Médiathèques d'écoles.
4. Bibliothèques de classes.

Toutes ces bibliothèques devraient être nanties d'une organisation d'information et de documentation dont les services pourraient s'échanger de l'un à l'autre, pour autant que soit réalisée une standardisation de techniques et de procédés : catalographie, mise sur fiches de documents, aussi bien au point de vue des formulaires de demande de renseignements qu'en ce qui concerne les dépouillements de publications. Ce travail pourrait être réparti entre les divers services coordonnés, alors qu'actuellement, il y a double emploi, d'où :

Une première enquête a été menée à LIEGE pour étudier :

1. Les ressources
2. Les besoins
3. Les collaborations possibles.

1. Les ressources.

Trois bibliothèques appartenant à des institutions de toute première importance ont été contactées de prime abord, car elles constituent le fondement de la vie intellectuelle de la ville :

- la bibliothèque et le centre d'information de l'Université,
- les bibliothèques des services culturels de la Province,
- les bibliothèques du Centre culturel de la ville de Liège.

La Commission a aussi visité d'autres bibliothèques de la région liégeoise et des bibliothèques d'écoles (par exemple, la bibliothèque

de l'Etudiant à Jemeppe-sur-Meuse, la bibliothèque de l'Institut d'Etudes Sociales de la Province, la bibliothèque de l'Institut technique de la Ville de Liège).

Les ressources de ces bibliothèques nous ont paru très importantes, parfois même non exploitées. Par contre, des demandes restent insatisfaites en ce qui concerne nos besoins.

2. Les besoins.

La Commission a dressé une bibliographie des besoins les plus urgents pour chaque discipline de l'enseignement secondaire.

- Actualités socio-culturelles.
- Archéologie.
- Education artistique.
- Education ménagère.
- Education physique.
- Français.
- Géographie.
- Histoire.
- Langues anciennes.
- Langues germaniques.
- Mathématiques.
- Morale.
- Pédagogie et psycho-pédagogie.
- Sciences.
- Sciences économiques.
- Sciences sociales.
- Technologie.

Ces bibliographies sont à compléter et à tenir à jour.

L'ensemble des relevés bibliographiques a été remis à la Bibliothèque du Centre Culturel de la ville de Liège et à la Bibliothèque des Services Culturels de la Province.

Les contacts pris avec les diverses bibliothèques nous ont prouvé qu'une politique concertée d'achat permettrait de répondre, et dans un délai plus bref, aux besoins des enseignants et des étudiants.

IL FAUDRAIT, POUR POUVOIR MENER CETTE POLITIQUE, L'INTERVENTION D'UN ELEMENT COORDINATEUR.

Outre les besoins matériels en documentation, il faudrait aussi un *personnel qualifié* aussi bien dans les centres de documentation que dans les médiathèques d'écoles.

Les enquêtes plus superficielles menées dans d'autres régions de Wallonie (par exemple : Huy, La Louvière, Mons, Namur, Tournai) font ressortir l'existence des mêmes problèmes : mêmes besoins, même incapacité actuelle de les satisfaire.

De même, on ne pourra créer des Centres de documentation, des médiathèques d'écoles que dans des *LOCAUX* adéquats.

Bref, c'est une politique d'équipement, d'achat de livres et d'autre matériel didactique, de personnel qu'il s'agit d'entreprendre et de réaliser rapidement.

3. Les collaborations.

Une série d'initiatives existe déjà à Liège sur le plan de la collaboration, par exemple :

- Ville et service mécanographique de l'A.B.I.
- Province - Ville.
- Ville et Service des téléphones pour l'utilisation des ordinateurs.

Mais, jusqu'à ce jour, cette collaboration ne répond qu'aux exigences administratives.

Le Service d'Informatique de l'Université est prêt à assumer le service de la catalographie générale.

Les bibliothèques de la Province et de la Ville accepteraient une politique de coordination des achats intéressant le secondaire.

Les bibliothèques publiques devraient s'équiper et être organisées en fonction des besoins scolaires, par exemple : salles de travail accueillantes, adaptation des heures d'ouverture, prêts inter-bibliothèques, prêts aux écoles qui serviraient de terminaux aux Centres, avec attention toute spéciale à réserver aux bibliothèques et aux écoles rurales.

A ce propos, il faut souligner le rôle du Service des Bibliobus, qui pourrait résoudre rapidement les besoins scolaires, comme il résout jusqu'à présent les besoins de la lecture publique.

Conclusion.

A une éducation nouvelle globalisée, en contact permanent avec la vie quotidienne, mettant en œuvre les découvertes scientifiques nouvelles, doivent répondre des structures nouvelles où se développeront les données sans cesse mises à jour d'une information et d'une documentation scientifiques.

Ces structures nouvelles qui nécessitent certes un apport humain et matériel doivent et peuvent être mises en place rapidement, en coordination et avec l'aide des structures existantes dont les richesses restent inutilisées par la grande masse des étudiants.

Pour le Collectif des Enseignants :

Le Président,
René Van Santbergen.

La secrétaire,
Mina Ajzenberg-Karny.